

DOSSIER DE PRESSE

3 juillet 2023

Heurts de véhicules d'intervention sur autoroute : « *Quand allez-vous percuter ?* »

Une campagne nationale de sensibilisation à la sécurité des intervenants sur autoroute



Lancement de l'opération « Quand allez-vous percuter ? » à Bourg-lès-Valence en présence de Florence Guillaume, Déléguée interministérielle à la sécurité routière, Mohamed Zaouech, Directeur d'exploitation Est pour le réseau ASF, Pierre Coppey, Président de VINCI Autoroutes et Bernadette Moreau, Déléguée générale de la Fondation VINCI Autoroutes – ©Photothèque VINCI Autoroutes

Malgré les multiples campagnes de sensibilisation rappelant l'importance de la vigilance au volant et du respect du corridor de sécurité, c'est en moyenne plus d'un véhicule d'intervention qui est encore percuté chaque semaine, dans la majorité des cas (plus de 3 heurts sur 5) par des conducteurs endormis ou inattentifs. Ce matin encore, alors qu'il protégeait des agents autoroutiers intervenant sur les abords de l'autoroute A11, après Chartres en direction du Mans, un fourgon et sa remorque ont été percutés par un automobiliste. Il s'agit là du 27^{ème} heurt de véhicules d'intervention sur le réseau VINCI Autoroutes depuis le début de l'année.

Face à cette situation intolérable, VINCI Autoroutes et la Fondation VINCI Autoroutes relancent ce lundi 3 juillet, à quelques jours des premiers grands départs en vacances, la campagne « Quand

allez-vous percuter ? », une opération-choc pour témoigner de la colère des personnels intervenant sur les routes et autoroutes, appeler les conducteurs à plus de vigilance au volant et sensibiliser au respect du corridor de sécurité.

Ainsi, du 3 juillet, et jusqu'au 11 août prochain, 6 camions porte-chars, transportant chacun 3 fourgons accidentés, sillonneront le réseau VINCI Autoroutes sous la bannière d'une question simple et cruciale : « *Quand allez-vous percuter ?* ». Cette campagne itinérante, incitant les conducteurs à enfin prendre conscience de la dangerosité de certains comportements et à garder les yeux ouverts sur la route, fera halte en 18 étapes successives sur les aires de services du réseau VINCI Autoroutes.

Chaque étape sera l'occasion pour les agents autoroutiers d'aller à la rencontre des vacanciers pour les sensibiliser à l'importance de la règle du corridor de sécurité. Intégrée au Code de la route depuis 2018, celle-ci n'est pas appliquée systématiquement par 2 conducteurs français sur 3 (67%)¹. Elle doit pourtant impérativement être respectée à l'approche d'un véhicule en intervention (fourgon de patrouille, camion de dépannage, véhicule des forces de l'ordre...) pour ne pas mettre en danger la vie des intervenants, tout comme celle des conducteurs et de leurs passagers. L'an dernier, 8 personnels d'intervention ont perdu la vie dans l'exercice de leurs fonctions sur les réseaux routiers et autoroutiers français, après avoir été percutés par des conducteurs inattentifs ou somnolents.

L'interpellation « *Quand allez-vous percuter ?* » sera également relayée à travers une campagne d'affichage sur les aires d'autoroutes, ainsi que par un clip et des publications sur les réseaux sociaux, via les comptes de VINCI Autoroutes et de la Fondation VINCI Autoroutes, qui alerteront sur l'ensemble des comportements à risque et prodigueront des conseils concrets pour s'en prémunir.

Une installation itinérante pour marquer les esprits et réveiller les consciences

Patrouilleurs, agents autoroutiers, dépanneurs, gendarmes, pompiers, ... tous interviennent régulièrement sur le réseau autoroutier auprès de conducteurs en difficulté, pour leur porter assistance. Au-delà de la protection directe des voyageurs, ces « *anges gardiens de l'autoroute* » **œuvrent au quotidien, 24h/24 et 7j/7, pour prévenir les accidents** : surveillance et entretien du domaine autoroutier, ramassage des objets sur les voies, protection en cas de congestion..., ils sont un maillon essentiel de la sécurité de tous et contribuent activement à faire de l'autoroute un réseau 5 fois plus sûr que toute autre infrastructure routière.

Or, leur sécurité est régulièrement mise en péril par des comportements irresponsables ! Cette année encore, **c'est un fourgon par semaine en moyenne qui est ainsi percuté** en intervention sur le réseau VINCI Autoroutes, le plus souvent sur une section offrant de bonnes conditions de visibilité, et alors même que les dispositifs de signalisation sont activés (gyrophares, flèches lumineuses sur le toit...). Formés et entraînés, les agents autoroutiers interviennent dans le cadre de procédures strictes, éprouvées, et maintes fois répétées. **Le seul paramètre qu'ils ne maîtrisent pas est le comportement des autres conducteurs.** Or, dans plus de trois accidents sur cinq touchant le personnel en intervention,



¹ 13^{ème} édition du Baromètre de la conduite responsable publié en mai dernier par la Fondation VINCI Autoroutes

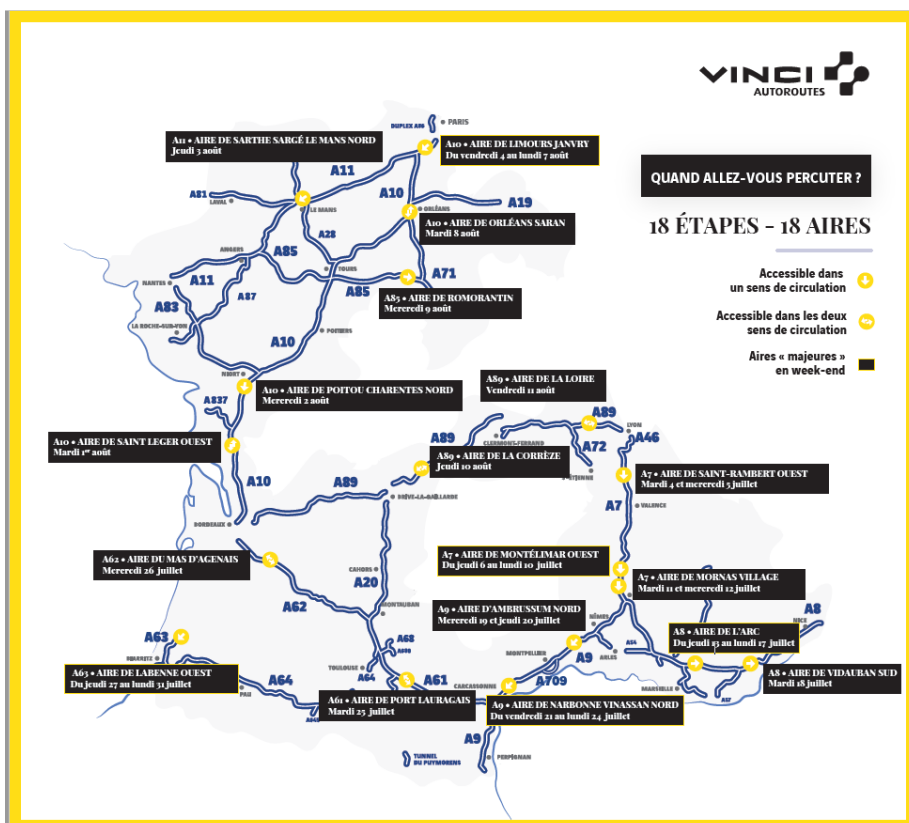
l'inattention ou la somnolence des conducteurs sont en cause², ce qui rend de fait impossible le respect du corridor de sécurité, établi pour assurer aux agents une zone d'intervention sécurisée.



Après une année 2022 dramatique, au cours de laquelle 8 personnels d'intervention (5 agents autoroutiers, 1 gendarme et 2 dépanneurs) ont perdu la vie dans l'exercice de leurs fonctions, l'année 2023 a encore été endeuillée par le décès en intervention d'un agent de la Direction interdépartementale des routes Ouest, au mois de mai dernier. Face à cette réalité intolérable, VINCI Autoroutes et la Fondation VINCI Autoroutes réitèrent, à l'occasion des grandes migrations estivales, **l'opération « Quand allez-vous percuter ? », campagne itinérante d'envergure pensée pour interpeller une majorité de vacanciers**, qu'ils soient en train de circuler ou d'effectuer leur pause sur une aire d'autoroute : six camions porte-char, transportant chacun trois fourgons heurtés, partiront du district de la Vallée du Rhône, à Bourg-Lès-Valence sur l'A7, ce 3 juillet, pour parcourir ensuite l'ensemble du réseau VINCI Autoroutes jusqu'au 11 août prochain.

L'itinéraire sera ponctué de **18 étapes permettant d'aller à la rencontre des voyageurs**, d'échanger avec eux sur l'importance de la vigilance au volant et sur le respect du corridor de sécurité. Habillés de jaune, portant ostensiblement l'interpellation « *Quand allez-vous percuter ?* », ces camions présenteront

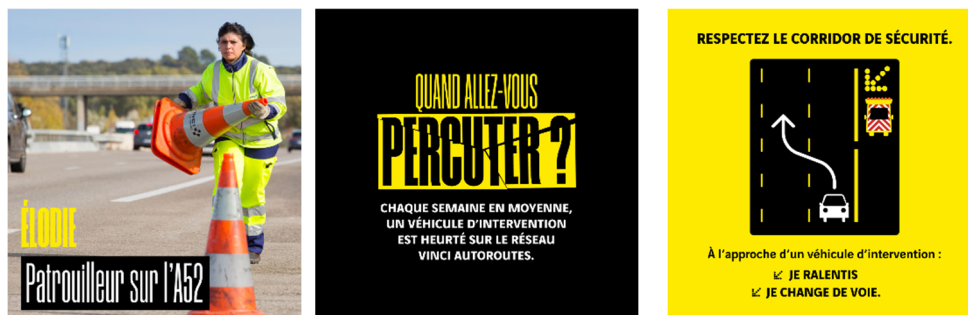
également de manière pédagogique la règle du corridor de sécurité, à travers un visuel explicite, figurant également à l'arrière de tous les fourgons de VINCI Autoroutes.



Cette démarche, dont l'objectif est de réveiller les consciences et d'appeler l'ensemble des conducteurs à garder les yeux grand ouverts sur la route, sera également relayée à travers de nombreuses activations digitales sur les

² Bilan sécurité du personnel en intervention sur autoroutes concédées 2020 - ASFA

réseaux sociaux, via les comptes de VINCI Autoroutes et de la Fondation VINCI Autoroutes, dès ce 3 juillet. Les publications permettront notamment de suivre le convoi au fil de ses étapes, tout en associant les socionauts au relai des comportements responsables sur la route.



Somnolence, inattention, distraction, non-respect des distances et du corridor de sécurité : des comportements dangereux qui malheureusement perdurent

Publiés en mai dernier³, les résultats de la dernière édition du baromètre de la conduite responsable réalisé depuis plus de 10 ans par la Fondation VINCI Autoroutes, révèlent un état des comportements au volant particulièrement préoccupant :

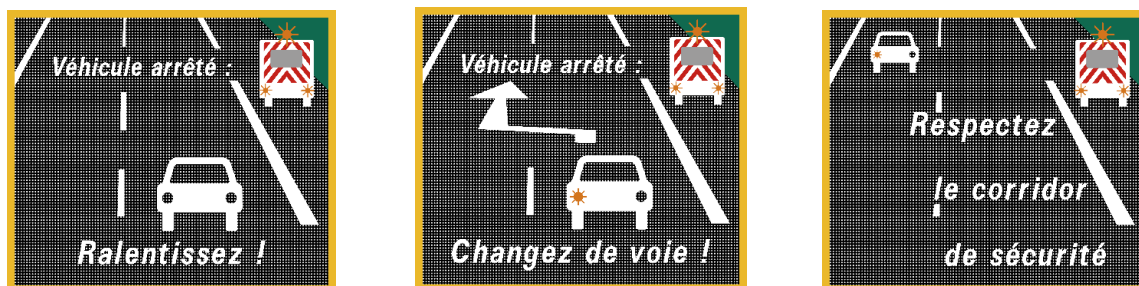
- **65% des conducteurs français reconnaissent des absences ou des épisodes de de vagabondage de l'esprit** lorsqu'ils conduisent ; ils sont même **29% à avoir eu l'impression de s'assoupir quelques secondes au volant** ;
- **74% reconnaissent utiliser leur smartphone ou programmer leur GPS au volant** ;
- **68% ne respectent pas les distances de sécurité** - condition pourtant indispensable pour préserver une bonne visibilité et se laisser le temps de réagir en cas d'événement sur la route ;

A ces comportements dangereux s'ajoute **le non-respect de la règle du corridor de sécurité**, malgré son inscription au Code de la route depuis septembre 2018. Sur ce point, même si la règle est de plus en plus connue, **67% d'entre eux disent toutefois ne pas l'appliquer systématiquement**. Ces chiffres traduisent l'insuffisante perception, par ces derniers, du danger qu'ils représentent pour les personnels intervenant sur les voies.

Signe encourageant cependant, les campagnes de sensibilisation qui exposent des fourgons percutés pour interpellier les conducteurs semblent montrer une certaine efficacité puisque 37 % des conducteurs ont déjà aperçu un ou des fourgons exposé(s) au bord de l'autoroute et que parmi eux, 26 % y pensent lorsqu'ils voient des agents en intervention sur la route ou l'autoroute. C'est donc tout le sens de cette nouvelle opération de sensibilisation.

De nouveaux panneaux pédagogiques déployés le long du réseau VINCI Autoroutes

Afin de renforcer la lutte contre les heurts de fourgon, le ministère des Transports a publié, le 5 avril 2022, un arrêté relatif à « l'expérimentation d'une signalisation routière d'information relative à la règle du corridor de sécurité à appliquer en



³ L'ensemble des résultats du Baromètre français de la conduite responsable est disponible sur [le site de la Fondation](#)

cas de présence d'un véhicule immobilisé ou circulant à faible allure sur la bande d'arrêt d'urgence en faisant l'usage de ses feux de détresse ou de ses feux spéciaux ».

Cette expérimentation porte sur le déploiement, le long des axes autoroutiers, d'un ensemble de 3 panneaux indissociables, espacés de 300 mètres, décrivant successivement les trois étapes nécessaires au bon respect de la règle du corridor de sécurité. Sur le réseau VINCI Autoroutes, ce triptyque pédagogique a ainsi été déployé en 7 points, sur des axes particulièrement fréquentés :

- A7, à hauteur de Sénas, en direction de Lyon, et de Vienne, en direction de Marseille ;
- A8, après la bifurcation A8/A52, en direction de Nice ;
- A10, après la barrière de Virsac, en direction de Paris ;
- A11, après l'échangeur d'Ablis en direction de Chartres ;
- A62, après la barrière de St Selve, en direction de Toulouse ;
- A63, après l'échangeur de Ondres, en direction de Bayonne.

A l'image du dispositif mis en place il y a quelques années sur les autoroutes pour promouvoir le respect des distances de sécurité, ces trois panneaux ont pour objectif de rappeler la règle du corridor de sécurité, dont le non-respect est aujourd'hui passible d'une amende de 135€ et d'un retrait de points.

Contact Presse :

Alissa JOLY, alissa.joly@vae-solis.com, 06 61 00 92 31

Morgane SAUZAY, morgane.sauzay@vinci-autoroutes.com, 06 28 66 32 80

Samuel BEAUCHEF, samuel.beauchef@vinci-autoroutes.com, 06 12 47 58 91

A propos de la Fondation d'entreprise VINCI Autoroutes

Créée en février 2011, la Fondation VINCI Autoroutes est à la fois un laboratoire, un observatoire et un outil d'information dédié à l'évolution des comportements. Investie depuis l'origine dans la promotion de la responsabilité individuelle et collective sur la route, elle a progressivement élargi son territoire d'action à l'éducation, au respect de l'environnement et à l'ouverture aux autres par la lecture. Autant de traductions, pour tout un chacun, de l'aspiration à bien (se) conduire sur la route.

En 2022, la Fondation investit un nouveau domaine, en soutenant des projets de préservation et de restauration du patrimoine naturel dans les territoires.

Ses champs d'action :

- *faire progresser la recherche en finançant des recherches scientifiques innovantes dans différents champs des conduites à risques, du respect de l'environnement et de la lecture comme vecteurs d'amélioration des comportements et, dans le domaine du génie écologique, en mesurant l'impact dans la durée des actions de restauration des milieux naturels soutenues ;*
- *sensibiliser le grand public en menant des campagnes d'information et de sensibilisation aux risques routiers, à la conduite responsable et à la préservation de l'environnement ;*
- *soutenir des initiatives associatives et citoyennes en promouvant des projets en faveur d'une mobilité sûre, respectueuse des autres et de l'environnement et en accompagnant des projets de restauration écologique.*

<https://fondation.vinci-autoroutes.com> – [Twitter](#) - [Facebook](#) - [LinkedIn](#) et [Instagram](#)

A propos de VINCI Autoroutes

Premier opérateur d'autoroutes en concession en Europe, VINCI Autoroutes accueille chaque jour plus de 2 millions de clients sur le réseau de ses six sociétés concessionnaires : ASF, Cofiroute, Escota, Arcour, Arcos et Duplex A86. Partenaire de l'Etat et des collectivités territoriales, VINCI Autoroutes dessert en France 7 régions, 45 départements, 14 métropoles, plus d'une centaine de villes de plus de 10 000 habitants et des milliers de communes rurales situées à proximité de son réseau concédé.

Chiffres clés : Réseau de 4 443 km d'autoroutes – 187 aires de services – 266 aires de repos – 324 gares de péage.

Retrouvez toutes les informations sur : Radio VINCI Autoroutes (107.7), www.vinci-autoroutes.com, facebook.com/VINCIAutoroutes, Twitter @VINCIAutoroutes, www.fondation.vinci-autoroutes.com, ou par téléphone au 3605, 24h/24 et 7j/7 (service gratuit + prix d'appel)